

Intéressement 2025

Juillet 2024



Un accord décevant

L'accord sur l'intéressement 2024 a été signé par trois syndicats, à savoir la CFE-CGC, l'UNSA et la CFDT, ce qui constitue un véritable camouflet pour les salaires les plus bas.

La direction prétend avoir pris en considération la demande d'un intéressement égalitaire formulée par la CGT en donnant, comme à son habitude, des miettes.

En y ajoutant des critères bonus RSE inadmissibles, tels que les arrêts maladie et les accidents de travail !

Rappelons que cette année l'intéressement s'est particulièrement dégradé.

En moyenne, les salariés n'ont reçu que 880 euros, tandis que les agents de maîtrise percevaient en moyenne 1500 euros et les cadres 2200 euros!!! Le partage à la sauce JCDecaux !

Une fois de plus, la direction annonce une année très difficile pour les finances de l'entreprise et demande à l'ensemble du personnel de redoubler d'efforts.

C'est pour cette raison que la CGT a insisté sur la nécessité d'un accord égalitaire afin que nous puissions tous bénéficier d'un intéressement décent.

Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !
Rejoignez la CGT